



S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

AU  Cerema

Le 04 avril 2019

DÉCLARATION LIMINAIRE CFDT AU COMITE TECHNIQUE D'ÉTABLISSEMENT 4 AVRIL 2019

Cerem'Avenir : débattre, oui, mais à quand le vote ?

M. le directeur général, chères et chers collègues, bonjour.

Dans vos écrits sur Cerem'Avenir, nous vous demandons de nous citer comme des « **représentants du PERSONNEL** ». C'est ce que nous sommes, avant d'être des « représentants des Organisations Syndicales », comme vous avez choisi de l'écrire. Nous, nous avons été ÉLUS, avec un taux de participation de près de 80 %, ce qui nous confère une VRAIE légitimité.

Avec nos sensibilités différentes, nous partageons un objectif COMMUN, la défense des agents, des métiers et des conditions de travail, dans le souci de la pérennité du Cerema. Notre Établissement PUBLIC Administratif est au service de l'État et des Collectivités. Ainsi, dans la loi créant le Cerema, les acteurs privés ne sont cités qu'une seule fois. M. le directeur général, la **Cfdt** du Cerema ne met pas au même niveau **Collectivités et Entreprises**.

Premier exemple : votre **questionnaire IFOP**. Vous demandez aux agents leur degré d'accord sur la phrase tendancieuse « *Le Cerema doit davantage ouvrir sa programmation d'activité aux collectivités territoriales et aux entreprises* ». Ne pensez-vous pas que les résultats auraient été différents en distinguant les deux types de clients/partenaires ?

Autre exemple, la récente **Biennale des Territoires**. Elle nous a donné le sentiment d'avoir été plus une vitrine du secteur privé que des Collectivités ou des DIR. Avec le caractère optimiste que vous revendiquez, considérez-vous qu'il s'agit d'une demi-réussite ou d'un demi-échec ? En prévision du Conseil d'Administration du 17 avril, la **Cfdt** vous demande un retour d'expérience, qualitatif et quantitatif, de cette action de communication. Vous pouvez utilement vous inspirer des questions que vous ont adressées hier nos camarades CGT. In fine, cette Biennale n'a-t-elle pas mobilisé davantage le budget de fonctionnement du Cerema et le temps de nos collègues intervenants, que les participants extérieurs bien moins nombreux qu'espérés.

En interne, votre façon de prendre les décisions nous pose problème. La **Cfdt** utilise les espaces, formels ou informels, pour porter ses positions, mais elle n'accepte, ni la politique du fait accompli, ni le « vite fait, mal fait », sous prétexte que « *la fin justifie les moyens* ».

La formation donnée. Vous avez fait signer une note à votre DRH. Pourtant, au CTE du 27 novembre dernier, vous ne nous avez présenté qu'un simple « *document de travail pour information* », renvoyant sa finalisation à des échanges formels ultérieurs ... qui n'ont jamais eu lieu. La **Cfdt** vous demande donc de suspendre son application et de la présenter pour avis du prochain CTE. En outre, M. le président directeur général, vous avez signé le 21 février, en toute discrétion, une convention avec Ponts-Formation-Conseil, anticipant les dispositions de cette note.

La recherche et les chercheurs du Cerema. La **Cfdt** tient à relayer leurs légitimes inquiétudes, tant sur l'avenir de leurs missions que sur la situation des chercheurs étiquetés « isolés ». Le courriel, qu'ils ont reçu mi-février, manque singulièrement "*d'empathie, d'humanité et de bienveillance*". Ces valeurs sont pourtant citées dans votre « *Guide à l'attention des managers* », dont la **Cfdt** a dû vous demander hier la communication.

Cerem'Avenir, plat principal de ce comité technique. La **Cfdt ne condamne pas par principe** votre démarche de transformation du Cerema. Que le Cerema doive évoluer et s'adapter est inévitable, vu les contraintes de Bercy, contre lesquelles vous ne pouvez rien, tout DG que vous soyez.

En page 9 de votre rapport, on lit : « *L'équilibre financier du Cerema s'apprécie aussi au regard des objectifs particulièrement ambitieux fixés par la tutelle pour les quatre prochaines années : baisse de la SCSP de 9,3% [...] et des effectifs de 11.1% [...]* ». **Pour la Cfdt, la baisse des effectifs et des moyens n'est pas une ambition !**

Sur ce point, que pouvez-vous nous dire de votre première conférence **budgétaire** avec Bercy ? Avez-vous signé un contrat pluriannuel 2018-2022, comme l'a fait votre homologue de Météo France, le 11 mars dernier ?

Aujourd'hui, vous nous réservez une fois de plus Cerem'Avenir, pour **débat**. Conformément à l'article 17 du règlement intérieur, la **Cfdt** vous demande de procéder à un vote sur le projet intitulé « *Orientations stratégiques de transformation du Cerema* ».

Le directeur général, vos conseillers en communication vous demandent de « *parler toujours de postes* » et d'éviter de « *parler des agents* ». Les approuvez-vous ?

Votre projet Cerem'Avenir est peut-être une belle construction intellectuelle, mais encore à l'état de squelette. Pour qu'il marche, il lui faudra non seulement de la chair - et donc des agents en nombre - mais aussi une âme, celle du **service public**, valeur qui doit tous nous rassembler.